COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE **Ecole Albert Jacquard**
DU MARDI 13 OCTOBRE 2026

Présents :

Les parents d'élèves élus au conseil d'école : M. CROST, M. SARRAZIN, Mme MAZURAT
Les élus municipaux : M. RIVIER Maire, Mme POUVREAU adjointe aux affaires scolaires
Les enseignants : Mme FELICIOLI, M BRUIN, Mme CAVOT
DDEN (Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale): Mme LAVERRIERE
Excusé : M GOURBEYRE

Le conseil d'école : ses attributions

Le conseil d'école est une instance qui réunit enseignants, parents, mairie et DDEN 3 fois par an.
Le conseil d'école vote le règlement intérieur de l'école et donne son avis sur :
- l'utilisation de l'école sur, et en dehors du temps scolaire, l'hygiène, les activités périscolaires, la sécurité des enfants, l'accueil des enfants en situation de handicap, la cantine et le périscolaire, le fonctionnement de l'école, l'utilisation des moyens alloués à l'école, les actions pédagogiques et le projet d'école. Les points concernant les activités en classe ne font pas partie des prérogatives de cette réunion.

Les DDEN (Délégués Départementaux de l'Education Nationale) sont nommés officiellement par l'inspection académique (leur rôle : relation entre parents d'élèves, enseignants et administration) ; leurs champs de compétence sont : la sécurité dans et autour de l'école, la restauration scolaire, les bâtiments et le mobilier, la santé et l'hygiène et les activités périscolaires.
Ils peuvent être médiateurs bénévoles. Ils sont militants de la laïcité et de la citoyenneté.

I/ Rentrée, effectifs, piscine, APC, USEP

Cette année, la rentrée a eu lieu le 1er septembre avec un effectif de 70 élèves :
PS/MS/GS : 25 (7+10+8) – CP/CE1 : 17 (7 +10) – CE2/ CM1/CM2 : 28 (8+9+11).
Effectifs identiques à l'année précédente, mais avec la fermeture de la 4e classe.

Equipe pédagogique : départ de M GONNIN (retraite), départ de Mme GLOPPE (fermeture de la 4e classe) arrivée de Mme CAVOT (direction)
3 AESH (accompagnants d'élèves en situation de handicap) interviennent dans nos 3 classes, avec 37,5h allouées
3 enfants sont dans le champ du handicap + 1 dossier déposé + 2 dossiers en cours de réalisation.
Une ATSEM (Corinne DANGUIN) travaille à temps plein dans l'école, elle est rattachée à la classe maternelle.

APC (activités pédagogiques complémentaires) : elles ont débuté le 14 septembre, se déroulent les lundis de 16h30 à 17h30. Ne concernent pas les PS et MS.

Cette année les 3 classes ont adhéré à l'USEP. La 1ère rencontre cross aura lieu le 15 octobre 2026 sur le site de St Laurent. Elle concerne les CP aux CM2. Beaucoup de parents se sont mobilisés (10).
3 rencontres prévues dans l'année. Les maternelles auront leur première rencontre en décembre.
Adhésion a augmenté : 11€ enfant 20€ adulte + affiliation 30€. Mairie et parents financent chacun la moitié de l'adhésion

La piscine aura lieu cette année pour les GS-CP-CE1 à Aquazergues. Les séances débuteront le 5 avril.
1 parent agréé disponible à ce jour, 3 autres se sont manifestés pour un passage d'agrément. Le coût du transport est pris en charge par la mairie et l'amicale laïque. La mairie indique qu'il n'y aura pas de transport partagé avec une autre école cette année.

II/ Règlement intérieur : approbation

Pas de modification du règlement intérieur.
Le règlement intérieur est accepté à l'unanimité.
Le règlement sera transmis par mail, un coupon sera collé dans les cahiers de liaison pour indiquer la prise de connaissance du règlement.

Réécriture du projet d'école cette année. Réécriture du PPMS unifié.

III/ Education à la citoyenneté, prévention et santé des élèves

Le harcèlement

Afin de répondre à l'article L511-3-1 du Code de l'Éducation, l'école est inscrite dans le protocole pHARe national. Ce protocole est un protocole de prévention et de lutte contre le harcèlement scolaire.

Au titre de ce protocole, toute situation avérée de harcèlement ou d'intimidation sera prise en charge selon des modalités définies.

Dans l'éventualité d'un problème rencontré, les parents seront informés de la mise en place de ce protocole pour leur enfant.

Des actions seront menées dans l'année, journée contre le harcèlement le 5 novembre. Une action concernant nos 3 classes sera réalisée.

Commémoration 11 novembre

Les élèves seront amenés à étudier ce jour férié, une commémoration organisée par la mairie aura lieu le 11 novembre. Une information sera transmise par la mairie.

EVAR (éducation à la vie affective et relationnelle)

Il s'agit d'apprendre aux enfants à mieux se connaitre, à respecter les autres et à vivre ensemble, avec des contenus adaptés à leur âge.
Enseignement obligatoire : 3 séances spécifiques par an.
Objectif est d'accompagner les enfants dans leur développement, apprendre à identifier leurs émotions, respecter leur corps et celui des autres, comprendre la notion d'intimité, exprimer leurs limites et entretenir des relations respectueuses.

PMI

Nouvelles modalités du bilan de santé : concerne maintenant les 4 ans. L'intervention de la PMI au sein de l'établissement n'est plus systématique mais se fera par adressage des enseignants. De plus si la PMI intervient, ce ne sera que pour 5 enfants. Les autres devront se rendre à la MDR, voir leur médecin traitant ou un pédiatre. L'équipe enseignante déplore ces nouvelles modalités, la mairie et les parents présents également. Les parents souhaitent rédiger un courrier en ce sens à la PMI.
Coordonnées PMI : **Mireille SIMIAN**
Vice-Présidente à l'enfance, à la famille et à l'égalité femme-homme
Département du Rhône
29, 31 Cours de la Liberté
69483 Lyon Cedex 03
04.72.61.78.45
d.molanes-canovas@rhone.fr

L'infirmière scolaire interviendra auprès des CE2 au mois de novembre.

IV/ Projets divers

- Nettoyons notre village le 25 septembre
- Cinéma burlesque à Chambost Allières le 11 décembre
- Une rencontre en chansons est prévue avec d'autres écoles (rencontre chorale)
- Carnaval le 2/04
- Fibois classe CE2/CM
- Contrat rivière classe CE2/CM

V/ Points école, bâtiment

Cantine/ périscolaire
Cantine : beaucoup d'élèves oublient de rapporter leurs serviettes le lundi

Périscolaire : moins de parents en retard

PPMS : Exercices incendie et intrusion réalisés : pas de difficulté majeure pour l'exercice incendie. Bonne réponse de tous les adultes et enfants au signal d'alarme. Intrusion : rideaux en très mauvais état, longs à descendre (un cassé dans la classe de CP/CE1), salle de motricité ne pouvant être fermée de l'intérieur. Le signal n'a pas été entendu par tous.
PPMS attentat-intrusion et risques majeurs unifiés à réaliser cette année. Du matériel sera surement à prévoir (sifflet électronique, trousse PPMS…), la CPC sécurité donnera des conseils sur ces achats.

Des travaux de rangement ont commencé :

- Rangement des classes, mise en commun du matériel d'art plastique dans l'ancienne classe des GS CP
- Evacuation des vieux ordinateurs/ rangement salle informatique
- D'autres salles seront au fur et à mesure rangées (associations pour récupérer vieux manuels scolaires ?)
- Les enseignants sont à la recherche de parents volontaires pour s'occuper de la BCD (couvrir des livres, répertorier les livres, rangement …)

Travaux effectués/à prévoir :

-Brasseurs d'air dans les 3 classes + ombrelles dans la cour installés pendant les vacances d'été
-TBI classe CP/CE1 + TBI classe maternelle pendant les vacances d'automne
- Climatisation de la cantine prévue pendant les vacances d'automne. Un code enseignant pour désarmer l'alarme de la cantine est demandé.
- Demande de mise en place de l'ampli trouvé dans la salle informatique dans la salle de motricité, avec modification pour utilisation en Bluetooth
- Jeux extérieurs : 1 vélo cassé, réflexion sur d'autres jeux coopératifs, jeux durables… La mairie avec l'aide du cantonnier fera le tour des véhicules pour noter le matériel défaillant
- Cabane en sursis : demande de renfort des poteaux
- Devis changement fenêtres + stores, ouvertures des persiennes
- Structure cour maternelle : une demande de subvention a été faite et accordée
- Réflexion sur les bandes de terre non utilisées dans la cour qui salissent les bâtiments : proposition de remplissage avec des copeaux de bois et surélévation des bordures : problème des animaux des copeaux pouvant être mis dans la cour. Proposition de mettre quelques agrès naturels (rondins de bois, tables…)
- Changement des lampes à réfléchir car le stock de néons actuel est quasiment vide, et ces néons n'existent plus.
- Téléphone : passage au numérique courant automne 2026
- Ménage : à revoir compte tenu de la non-utilisation systématique de certaines salles.

VI/ Points soulevés par les parents

Traitements des vignes aux abords de l'école : la mairie et l'école sont en lien avec les viticulteurs concernés, les traitements sont évités autant que possible lors de la présence des enfants à l'école.

Fin de séance 20h

Prochain conseil d'école : **2 mars 2027, 18 heures.**